



APICULTURE

Fiche filière



À retenir

31 800 tonnes de miel produit
7^e pays importateur mondial
26^e pays exportateur mondial
**Balance commerciale déficitaire :
- 88 millions d'euros**



ORGANISATION

La filière apicole française se caractérise par une grande diversité d'acteurs, de produits issus de la ruche (miels de crus, miels polyfloraux, gelée royale, pollen...) et de modes de commercialisation. Elle se caractérise également par un nombre important de petits producteurs, répartis sur l'ensemble du territoire (France métropolitaine et DOM), avec une faible proportion d'apiculteurs professionnels qui réalisent néanmoins une part importante de la production annuelle de miel. La création, en octobre 2009, d'un institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP) résulte de la volonté des professionnels de se structurer. Cette volonté a plus récemment aboutie à la création d'une Interprofession qui a vu le jour en janvier 2018 (InterApi, Interprofession des produits de la ruche) et a été reconnue en qualité d'organisation professionnelle par arrêté du 15 avril 2019, publié au JORF le 19 avril 2019 (N°0093).



PRODUCTION

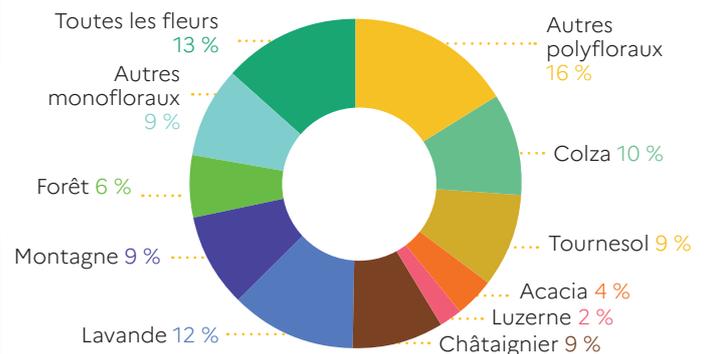
En 2020 :

- 71 300 apiculteurs déclarés (selon la base de déclarations DGAL)
- 1 740 600 ruches mises à l'hivernage
- 31 800 tonnes de miel produit

En termes de taille des exploitations :

- 25 % des apiculteurs ont moins de 50 ruches
- 11 % des apiculteurs ont entre 50 à 149 ruches
- 28 % des apiculteurs ont entre 150 à 399 ruches
- 36 % des apiculteurs ont plus de 400 ruches
- 3 800 kg de gelée royale dont 76 % de gelée royale bio (2 800 kg)
- 35 % des volumes de miel sont produits en transhumance soit 11 100 tonnes
- Stock de miel au 31/12/2020 : 14 100 tonnes

Production par miellée en 2020 : 31 800 tonnes



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale - FranceAgriMer



TRANSFORMATION

La part de miel destinée aux industries agro-alimentaires est estimée à 6 500 tonnes et la part destinée à l'industrie (industrie cosmétique, complément alimentaire, etc.) est estimée à 2 500 tonnes.

La gelée royale est quant à elle destinée majoritairement à la transformation.

Certains acteurs travaillent avec des produits français mais la majorité de la gelée royale utilisée est importée.

- Dans les industriels spécialisés en compléments alimentaires, la gelée royale est achetée en vrac, sous forme congelée pour les compléments alimentaires liquides (ampoules, doseurs, flacons) et sous forme lyophilisée pour la fabrication de compléments alimentaires secs (gélules, comprimés). L'approvisionnement se fait auprès des gros importateurs premiers transformateurs, mais également en direct à l'étranger et représente 100 tonnes importées.
- L'industrie cosmétique intervient également sur le marché. On y rencontre les grands groupes cosmétiques pour qui la gelée royale est utilisée en très faible quantité et dont les approvisionnements sont le plus souvent effectués auprès d'importateurs standards. On retrouve aussi les façonniers de produits cosmétiques et les laboratoires cosmétiques spécialisés en « produits de la ruche ». Il s'agit le plus souvent d'entreprises familiales de taille modeste qui s'approvisionnent en gelée royale française ou auprès des importateurs premiers transformateurs pour fabriquer des produits cosmétiques de type crèmes ou lotions. Cet approvisionnement représente 20 tonnes importées.
- Les spécialistes des produits de la ruche proposent le plus souvent des gammes de miels mélangés à de la gelée royale pour le marché agroalimentaire mais également des crèmes et différentes formes de compléments alimentaires (ampoules, gélules, etc.). Ces opérateurs s'approvisionnent le plus souvent directement à l'étranger, mais achètent également de la gelée royale française et représente 60 tonnes importées.
- Les fournisseurs de matériel apicole et les apiculteurs-revendeurs proposent de la gelée royale sous toutes ses formes : pure et issue de la production française, pure et importée sous forme congelée, en compléments alimentaires ou en crème et autres produits cosmétiques.



COMMERCIALISATION

- Le chiffre d'affaires de la production de miel, de gelée royale et de pollen est estimé ces dernières années autour de 100 millions d'euros par an (dont environ 90 millions d'euros pour le miel).
- En 2020, au premier stade, la GMS représente 5 % des volumes commercialisés par les apiculteurs. La vente directe représente 40 % des volumes commercialisés par les apiculteurs et la vente aux conditionneurs 13 %.
- Pour les apiculteurs de plus de 50 ruches, le chiffre d'affaires issu des activités de diversification (commercialisation des autres produits de la ruche) s'élève à 8 %.



ÉCHANGES

Balance commerciale en 2020 :

- En volume, la France a importé 34 850 tonnes de miel et a exporté près de 4 000 tonnes.
- En valeur, elle a importé pour 113 millions d'euros et a exporté pour 25 millions d'euros.

Par conséquent, le déficit de la balance commerciale s'est élevé à environ 30,85 milliers de tonnes pour 88 millions d'euros.

Importations :

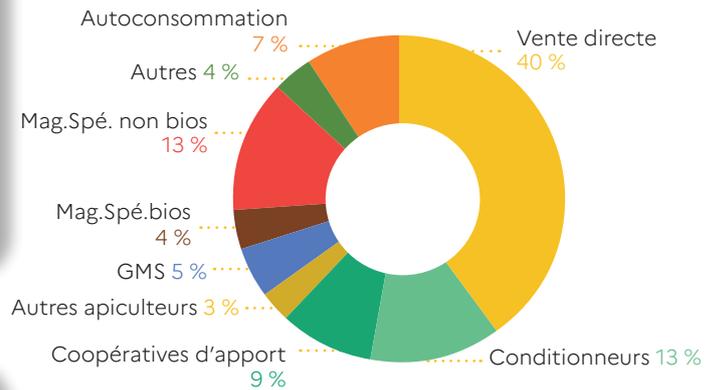
La France importe son miel principalement d'Espagne (20 %), d'Ukraine (13 %), d'Argentine (10 %), d'Allemagne (10 %), et de Chine (9 %).

Exportations :

La France exporte ses volumes en majorité à destination de la Suède (17 %), de l'Espagne (15 %) de l'Italie (13 %) et de la Belgique (9 %).

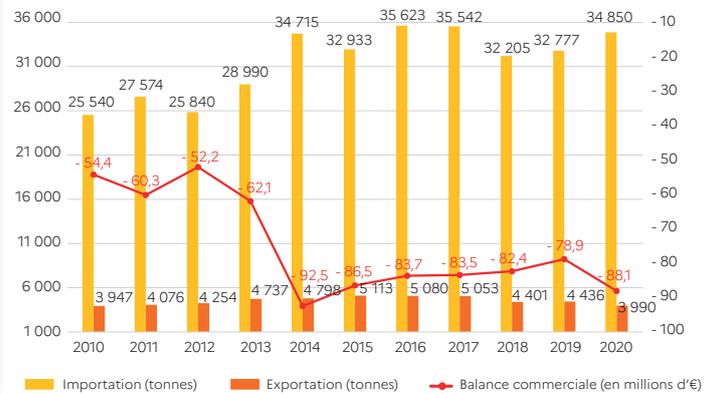
Jusqu'en 2014, on note une hausse du déficit de la balance commerciale en valeur suite à une augmentation des volumes importés. Depuis 2015, on observe à l'inverse une contraction du déficit de la balance commerciale principalement dû à la baisse du prix unitaire des importations des miels extra-communautaires. Le déficit de la balance commerciale en volume et en valeur s'est accentué en 2020, la balance commerciale reste déficitaire.

Circuits de commercialisation du miel en 2020



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale - FranceAgriMer

Les échanges de miel de 2010 à 2020



Source : FranceAgriMer d'après TradeDataMonitor / Douane française



CONSOMMATION

- La production française de miel ne permet pas de couvrir la consommation nationale : autour de 45 000 tonnes de miel sont consommées en France chaque année. Pour cela, la France a recours aux importations (34 850 tonnes de miel en 2020).
- En 2019, 40 % des foyers français ont acheté au moins une fois une référence de miel au cours de l'année (soit 11,2 millions de foyers).
- Le poids des circuits dans les achats en volume pour la consommation de miel à domicile représente 73 % pour la grande distribution (hyper et supermarché), 14 % pour les enseignes à dominante marque propre, 4 % pour le drive et 4 % pour les magasins de proximité.
- En 2020, le prix moyen de vente du miel dans le circuit de la grande distribution (supermarchés et hypermarchés hors hard-discount) est de 11,2 €/kg. 56 % des volumes vendus en grande distribution sont des miels liquides, 40 % des miels solides et crémeux et 4 % sont des miels indéterminés.

Sources : Observatoire de la production de miel et de gelée royale, FranceAgriMer / Panel consommateurs/distributeurs Nielsen pour FranceAgriMer



FOCUS : MIEL BIO PRODUIT EN FRANCE EN 2020

Les Organisations de Producteurs constatent une part de plus en plus importante d'apiculteurs professionnels convertissant leur production en Agriculture Biologique.

- En 2020, la production de miel biologique était de 4 350 tonnes. La part du bio dans la production totale de miel était de 14 %
- 16 % des apiculteurs bénéficiaient d'une certification en agriculture biologique
- Le rendement était de 24,5 kg/ruche
- Une majorité des ruches bio se situent dans le Sud de la France
- 1 038 exploitations bio ou en conversion soit 161 000 ruches bio ou en conversion

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale - FranceAgriMer